

Le **NITA-COTON®** est fabriqué à partir de chutes industrielles et de textiles recyclés à base de coton garantissant ainsi les meilleures propriétés thermiques et acoustiques.

Les fibres multicolores obtenues sont ensuite traitées suivant le procédé RMT Insulation, à la fois pour leur stabilité fongique et leur réaction au feu.

Le matériau répond à toutes les exigences du marché français tant au niveau de sa conformité que de son **éligibilité à toutes les aides financières** (CITE, C2E, Eco-PTZ)



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NITA-COTON®

Certifications	EOTA	ATE 10/311
	CE	1220-CPD-1008
	CSTB	DTA 20/16-374*v1
	ACERMI	16/D/221/1177
Conductivité thermique	W/mK	0,046
Densité en œuvre	kg/m ³	15,1
Réaction au feu	Euroclasse	B-S ₂ ,d ₀

Pouvoir couvrant

R = 7 m ² K/W (≥322mm)	kg/m ²	4,88
R = 8 m ² K/W (≥368mm)	kg/m ²	5,50
R = 9 m ² K/W (≥414mm)	kg/m ²	6,25
R = 10 m ² K/W (≥460mm)	kg/m ²	6,88



REGLES DE MISE EN ŒUVRE

Comme tous les matériaux en vrac destinés à l'isolation des combles perdus, le **NITA-COTON®** doit être mis en œuvre dans le respect du CPT 3693*v2 et des DTU en vigueur. L'Avis Technique du CSTB a été instruit entre autres à cet effet et reprend dans son dossier technique tous les éléments à prendre en compte pour garantir la bonne mise-en-œuvre de l'isolant (contours de trappe, écarts aux points chauds, respect de la ventilation sous couverture, résistance à la diffusion de vapeur d'eau ...).



PROCEDE DE MISE EN ŒUVRE

Notre matériau est mis en œuvre de façon pneumatique au moyen de notre machine **NITA-CAR® 101X** spécialement développée pour ses besoins. La possibilité de le mettre en œuvre au moyen de toute autre machine est à évaluer auprès du fabricant de ladite machine.

Le matériau est non-irritant et non toxique, mais son application dans des espaces fermés et confinés du fait du volume d'air généré peut engendrer des gênes.

Nous recommandons par conséquent le port des EPI d'usage (lunettes, gants et masque de protection).

